



Location charges non comprises-Demande de provisions sur charges.

Par **Mickawell**, le **02/07/2012** à **12:05**

Bonjour

J'occupe depuis 1 an une petite maison en Ardèche, m'acquittant pour cela d'un loyer mensuel "charges non comprises".

Ces derniers jours, mon propriétaire a glissé dans notre boîte aux lettres un courrier sans entête, aucune précision telle que son nom, adresse ou autres...

Ce courrier nous indique que le loyer augmente à partir de ce mois ci, et qu'une provision sur charges nous est maintenant demandées ainsi que le versement du montant de ces provisions pour les 6 derniers mois passés.

Tout cela sans aucune justification.

Si je trouve tout à fait normal que mon propriétaire me demande des provisions sur charges, qu'en est il de la forme de ce courrier, du manque de justificatifs et est-il en droit de demander le versement des provisions de ces 6 derniers mois ?

Suis-je en droit de lui demander un courrier avec entête, avec un minimum de justifications pour ces provisions ?

S'agissant de la 1ère année de location de cette maison, peut-il me demander des provisions sans même avoir une estimation des charges qu'il pourra me réclamer pour cette année ?

Cela fait exactement 1 an pile que j'occupe cette maison, puis-je lui demander une régularisation des charges afin d'avoir une idée du montant de celle ci pour une année de location ?

Merci d'avance pour vos réponses à toutes ces questions.

Cordialement.

Michael